



... Au fil du Mérard, La vie à Nancras ...

Bulletin municipal Octobre 2023

UN ÉTÉ EN FÊTES ...

Le samedi 29 juillet, a eu lieu le traditionnel « Repas champêtre » organisé par la mairie.



Si la participation a été moindre que l'an passé, la fête fut néanmoins fort réussie.

Les bénévoles avaient soigné la décoration de la grande salle sur le thème de la vigne, rappelant l'usage ancien du bâtiment.

Le beau temps était au rendez-vous et c'est dans une atmosphère joyeuse que la fête a commencé par l'apéritif pris sous le grand chêne du parc.

C'est sur la piste de danse que la fête s'est terminée tard dans la nuit .



Le samedi 2 septembre, c'est un marché fermier qui a animé notre commune.



En partenariat avec la Chambre d'agriculture et la CDC Cœur de Saintonge, des producteurs locaux proposaient, de l'apéritif au dessert, de quoi se régaler sur place ou à emporter.

L'animation musicale, locale elle aussi, était assurée par les Coquelicots de Sablonceaux.

Si une averse orageuse vers 21h est venue jouer les trouble-fête, elle n'a pas découragé les participants qui ont pu se réinstaller à l'abri dans la grande salle et poursuivre ce moment convivial.

Le dimanche 10 septembre, c'est la Sardinade organisée par Éloïses de Nancras qui a clôturé les fêtes d'été avec le même succès que l'année passée.

Mairie de Nancras : 20 rue de l'Aunis
Telephone : 05 46 94 70 75
Courriel : mairie@nancras.fr
Site internet : www.nancras.fr

Ouverture au public :

lundi de 13h30 à 18h30
mardi de 14h00 à 18h00
mercredi de 09h00 à 12h30
vendredi de 13h30 à 18h00

LE CONSEIL MUNICIPAL : les points principaux

Le compte rendu détaillé des conseils municipaux ainsi que les délibérations sont sur le site internet www.nancras.fr à la rubrique « La mairie » et disponible à l'examen en mairie.

Conseil municipal du 18/09/2023

Installation d'une VMC dans la salle de la Sellerie

Monsieur le Maire explique que la salle de la Sellerie ne dispose pas de VMC et que son installation est nécessaire aussi bien pour les odeurs que pour la condensation.

Après avoir pris contact auprès de plusieurs entreprises, seules deux y ont répondu. L'entreprise ROYAL ELEC propose le devis le plus intéressant, pour un montant de 5978,94€ TTC.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise ROYAL ELEC

Installation d'une VMC dans la salle de la Sellerie : demande de subvention départementale

Le taux de prise en charge par le Département est de 40 % du montant hors-tax des travaux. Une subvention de 1 992,98€ sera demandée au Département au titre du fond départemental de revitalisation.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter le Département et adopte le plan de financement.

Aménagement de la rue de l'Aunis : convention de travaux avec le Département

Monsieur le Maire présente le projet de convention de travaux entre le Département et la Mairie. Le montant des travaux d'aménagement et de sécurité de la rue de l'Aunis est estimé à 422 364,38€ HT. Le taux de prise en charge est de 70 % par le Département et 30 % pour la Commune soit 144 648,32€. Il conviendra de faire un appel d'offres auprès des banques afin de financer cet investissement d'autant plus que les dépenses liées à l'aménagement du parvis de la Mairie ne sont pas comprises dedans.

Les travaux devraient débuter au cours du 2ème semestre 2024.

Monsieur le Maire ajoute qu'une réunion avec les services du Département et du Syndicat Départemental de la voirie aura lieu le 03 octobre 2023.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les termes de la convention.

Reprise de trottoirs en béton lavé au carrefour de la RD 728 /RD 117

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise AREV d'un montant de 4 975,20€ TTC pour la reprise des trottoirs en béton lavé au carrefour des routes départementales 117 et 728.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise AREV.

Décision Modificative n°2 budget principal

Monsieur le Maire propose d'augmenter de 1320€ les crédits ouverts pour la construction du mur dans l'atelier afin de prendre en charge les matériaux utilisés par les maçons pour la construction du mur.

Des travaux de plomberie de 1948,03€ ont été nécessaires lors du remplacement des menuiseries du couloir de l'école.

La reprise des trottoirs au carrefour (5000€), les études d'aménagement de la rue de l'Aunis (5644,80€), le remplacement du chauffe-eau de la cantine (1100€) et le prélèvement de 1256€ dû à la hausse du taux de la taxe d'habitation entre 2017 et 2019 sont également intégrés dans cette décision modificative.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la décision modificative n°2 du budget principal.

Demande de travaux de l'Amicale Pétanque Nancrassienne

L'Amicale Pétanque Nancrassienne souhaite remettre en fonction l'éclairage sur les terrains de pétanque.

Pour cela, ils sollicitent l'autorisation de déplacer l'éclairage déjà existant sur le terrain de football.

Après débats, cette demande est refusée compte-tenu que l'éclairage existant ne doit plus être aux normes. Des spots pourront être installés par leurs propres moyens, sous leur responsabilité et dans les règles de l'art. Il faudra également faire attention aux nuisances sonores engendrées et aux problèmes de voisinage.

La convention d'utilisation des terrains de pétanque devra être rédigée.

Remboursement de frais à un élu

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la règle pour les achats de la collectivité est le paiement par mandat administratif. A titre exceptionnel, il peut arriver qu'un élu fasse l'avance des frais.

Monsieur le Maire présente la facture d'Amazon d'un montant de 108,82 € TTC pour la décoration de la salle pour le repas champêtre. Cette facture a été réglée par Madame Adeline MONTUS, conseillère municipale.

Par une abstention et huit pour, le Conseil Municipal accepte de rembourser les frais engagés par Madame MONTUS Adeline, d'un montant de 108,82€ TTC.

Projet NEFLE école

L'équipe enseignante de l'école primaire a déposé un projet « mettre en place une pédagogie flexible » dans le cadre du dispositif NEFLE « Notre École, Faisons-là Ensemble ».

Le montant alloué est de 7430€ pour l'achat de mobilier et une formation.

A l'unanimité, le Conseil accepte la convention de financement entre la Commune et l'Éducation Nationale.

Renouvellement d'un contrat CAE aux services techniques

Monsieur le Maire informe que Monsieur LEFEBVRE Julien est en contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) depuis le 14 février 2022. Pôle emploi a proposé un renouvellement de son contrat pour une durée de six mois à compter du 14 août 2023. L'arrêté préfectoral actuel fixant les conditions de prise en charge des contrats de travail dans le cadre du PEC sont les suivantes : le taux de prise en charge est à 50 % pour une durée hebdomadaire de 26 h maximum.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la demande de renouvellement du contrat PEC pour une période de six mois du 14 août 2023 au 13 février 2024.

Création d'un poste de brigadier-chef principal à temps non complet

L'agent étant recruté sur plusieurs communes, il est nécessaire de consulter la Commune du Chay et de l'Eguille auparavant. Ce point est reporté à un prochain ordre du jour.

Demandes de subventions faites par l'Association des Maires de France : séisme en Charente-Maritime, Séisme au Maroc et Resto du Coeur

Monsieur le Maire fait part des différents appels aux dons faits par l'association des Maires de France. Après discussion, le Conseil Municipal décide, par un contre, 2 abstentions et 6 pour, d'attribuer 100€ afin de venir en aide aux communes touchées par le séisme survenu en Charente-Maritime le 16 juin dernier.

Demande de subvention du RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)

Le RASED sollicite une subvention annuelle de 117€ pour son fonctionnement et une subvention de 123€ tous les trois ans afin de renouveler les tests d'évaluation psychologiques.

A l'unanimité, le Conseil Municipal répond favorablement à ces demandes.

Demande de subvention de l'école de la Seudre de Saujon pour la classe ULIS

L'école de la Seudre de Saujon sollicite une subvention de 50€ afin d'acheter du matériel pédagogique adapté à la classe ULIS (Unité Locale d'Intégration Scolaire). Deux enfants de Nancras sont concernés.

Par une abstention et huit pour, le Conseil Municipal décide d'attribuer 50€ à l'école de la Seudre pour la classe ULIS.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire annonce que les travaux de menuiserie faits pendant les vacances scolaires ont été terminés dans les temps.
- La rentrée des classes s'est bien passée. Il y a 65 élèves.
- Madame TILLARD Amélie est la nouvelle directrice du SIVOS.
- Le déroulement du repas fermier sur la Commune le 02 septembre a été satisfaisant et a rencontré un joli succès. Les dépenses pour son organisation ont été un peu élevées. A voir pour refaire une 2ème édition, mais sans la Chambre de l'Agriculture.
- 60 personnes environ ont participé au pèlerinage de la Madone à l'Église.
- La commission pour les décorations de Noël se réunira le 13 octobre à 20h00.
- Le conseil Municipal donne son avis sur l'augmentation du prix des repas de cantine et propose de le fixer à 3€. Ce tarif sera soumis lors du prochain comité syndical du SIVOS.
- Discussion sur les conditions et modalités de prêt gratuit des salles municipales aux associations communales.
- Madame MONTUS signale que des véhicules prennent le sens interdit, rue des écoles.
- L'abribus rue de l'Aunis a été déplacé rue des écoles.

INFORMATIONS COMMUNALES :



HOMMAGE

Pascal ROMAIN nous a quittés ce 3 octobre.

Il fut Conseiller municipal à la mairie de Nancras de 2014 à 2020 et avait continué à servir la commune en tant que bénévole lors de nos manifestations. Il était aussi notre référent pour le projet éolien.

C'était un homme intègre et engagé pour notre planète dont nous n'oublierons pas la gentillesse et la simplicité.

Notre ami Pascal parcourait régulièrement, en marchant ou en courant, les chemins de notre commune et de la campagne environnante.

Préoccupé par les incivilités du quotidien (un masque par terre, un ticket de caisse qu'on balance en sortant du magasin, un mégot par la fenêtre de sa voiture, une canette jetée dans un buisson, des gravats abandonnés dans la forêt...), il nous avait fait part de son souhait d'organiser une marche pour nettoyer les bords de chemin et de route autour de Nancras.

En sa mémoire, pensons chaque jour à protéger la nature en n'y laissant pas traîner nos déchets.

Le piéton de Nancras

PRÉPARATION DE LA RENTRÉE DES CLASSES

Durant l'été, entreprises et employés municipaux ont travaillé d'arrache-pied pour mener à bien la modification de deux salles de classe : démolition de cloisons pour agrandissement, pose de nouvelles portes et fenêtres pour une meilleure isolation.

Le remplacement des menuiseries, d'un coût total de 36.416,93 €, a été financé pour partie par l'Etat (15.184 € de Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et le Département (12.745 €) soit un reste à charge pour la commune de 8.487,93 €.



LA RENTRÉE !

C'est sous un soleil estival qu'a eu lieu la rentrée des classes.

Il y a 65 élèves, soit un peu moins que l'an passé.

Les classes sont réparties comme suit :

Mme Lucie DERUETTE, Directrice, enseigne en classe de CM2 (23 élèves)

Mme Virginie RUSSO pour la classe de CM1 (28 élèves)

Mme Océane TREMBLÉ pour la classe de CE2 (14 élèves)

Repérée par son dynamisme et la qualité de ses projets pédagogiques, l'école recevra la visite de la Rectrice de l'Académie de Poitiers le 17 novembre.



LA CANTINE

Suite à son départ de la région, Madame Coralie Loquet est remplacée par Madame Sophie Berthet pour seconder notre cantinière.

Un partenariat a été engagé avec AGRILocal 17, plateforme de mise en relation entre acheteurs de la restauration collective et fournisseurs locaux.

Le 19 octobre aura lieu « Le grand repas » : Lancé par l'association du même nom, Le Grand repas a pour principe de proposer, au plus grand nombre de convives de restaurants scolaires, EHPAD, restaurants d'entreprises ou privés, hôpitaux, un même repas conçu avec des produits locaux et de saison. Avec pour marraine la cheffe Cécile Briaud-Richard du restaurant gastronomique "La Pierrevue" de St Rogatien, le 19 octobre sera l'occasion de mettre à l'honneur nos producteurs de Charente-Maritime : carotte sous toutes ses formes, chèvre frais, butternut rôtie et porc mariné sont au menu de cette édition 2023.



LA GARDERIE

Depuis la rentrée, le SIVOS a une nouvelle directrice : Madame Amélie Tillard.

Afin d'accueillir dans de meilleures conditions les parents venant attendre leurs enfants à l'arrivée du bus, l'abribus inutilisé de la place de la mairie a été reposé devant la garderie.

Le programme des activités du mercredi est disponible en mairie et sur le site internet.



PÈLERINAGE À LA VIERGE



Traditionnellement, à Nancras le 8 septembre de chaque année, se déroulait le pèlerinage à la Vierge.

Après quelques années d'interruption, c'est à l'initiative du nouveau curé de la paroisse que se sont rassemblés de nombreux pèlerins. Parti de la fontaine, le cortège s'est ensuite rendu à l'église pour assister à la messe.

Avant de se quitter, tous les fidèles se sont retrouvés sur la place de l'église pour partager le verre de l'amitié.



À Nancras, la guide conférencière nous a fait remonter le temps au départ de la fontaine. Les participants ont pu découvrir l'histoire de notre village en passant par ses ruelles et l'église pour terminer par une pause gourmande à la mairie.

Les Balades Romanes et Gourmandes

Samedi 7 octobre, de nombreux amateurs de patrimoine se sont retrouvés devant l'ancienne chapelle seigneuriale de Balanzac sous un soleil encore bien chaud.

Organisées par la CDC Cœur de Saintonge et la Saintonge romane, Balanzac et Nancras étaient les dernières étapes des « Balades romanes et gourmandes » de cette saison.



RETROUVEZ TOUTES LES INFOS DE LA COMMUNE
EN TEMPS RÉEL SUR :

www.nancras.fr & PanneauPocket

LAMAL Electricité

Dépannage 24/24 - 7/7

Mise aux normes

Electricité générale

06 26 78 60 65

lamalelectricite@gmail.com

Mathieu ABINUN - 3 chemin de la Coudrée

Téléphonie mobile

Afin de déterminer les zones non ou mal couvertes par les opérateurs de téléphonie mobile, la mairie vous invite à lui signaler les problèmes éventuels de réception sur notre commune.

Merci de communiquer votre adresse, votre opérateur et le nombre de barres affiché sur votre téléphone (en intérieur et en extérieur de votre domicile).

La mairie pourra ensuite faire remonter l'information au niveau du département.

La collecte de vos données par la mairie est soumise au règlement RGPD (Règlement général de protection des données).

TRAVAUX

Salle de la sellerie

Pour être en conformité avec les normes, la baie vitrée sur la rue de l'Aunis a été remplacée par une porte d'accès et le sens d'ouverture de la porte de côté a été modifié.



Parking de la rue du parc

Le marquage a été réalisé.



Rue de l'Aunis et parvis de la mairie

Suite à la réunion de travail du 3 octobre, le planning des travaux se précise.

Les travaux du parvis seront réalisés pendant le 1er semestre 2024 (sous réserve d'accord de subventions)

Ceux de la départementale seront réalisés au second semestre en profitant des vacances scolaires pour réaliser un maximum de travaux pour éviter la gêne occasionnée à la circulation des bus.

Ateliers numériques

Le 3^{ème} mardi de chaque mois à Nancras de 14h30 à 16h30

Ateliers numériques Gratuits
Prise en main ordinateur, smartphone ou tablette, bureautique, sécurité numérique..

Inscrivez-vous
contact :

07 64 74 05 67 numérique@coeurdesaintonge.fr

LIMITATION DES USAGES DE L'EAU

Les usages de l'eau en Charente Maritime sont limités par arrêté préfectoral .

Vous trouverez dans l'arrêté à télécharger sur le site de la mairie, les mesures de limitation ou de suspension provisoire pour les prélèvements à usage d'irrigation agricole (article 1), les mesures de limitation ou de suspension provisoire pour les prélèvements autres à usages domestiques et secondaires (article 2) ainsi que l'annexe précisant ces limitations selon le degré de gravité.

Notre commune est située pour la majeure partie sur le bassin de la SEUDRE AVAL. Cette zone est en alerte renforcée au 12 octobre

En bref, pour notre commune:

- l'arrosage des jardins potagers est interdit de 8h à 20h
- l'arrosage des massifs fleuris, pelouses, jardins d'agrément est **TOTALEMENT INTERDIT**
- le lavage des véhicules (sauf en station de lavage avec recyclage d'eau) est **TOTALEMENT INTERDIT**
- le remplissage des piscines est **TOTALEMENT INTERDIT**
- la vidange des piscine est **TOTALEMENT INTERDITE.**



Accueil de Loisirs enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires

L'équipe de la Tribu de Nava a préparé de nombreuses activités et animations pour les vacances d'automne à commencer par un stage de Hip-hop pour les plus de 7 ans avec un intervenant diplômé, dans le cadre d'un PEAC (Projet Educatif Artistique et Culturel) soutenu par la DRAC et la CDC Cœur de Saintonge.

Le thème des activités, comme chaque année en octobre, est Halloween : réalisation de photophores fantômes, de bérêts d'Halloween, de chapeaux de sorcières ... Décoration de citrouille ... Jeux du chat noir ...



Mardi 31 octobre au matin, les enfants déguisés parcourront les rues pour récolter des friandises.

Une distribution de flyer précisera les rues concernées.

La Tribu de Nava – 18 Rue de l'Aunis – 17600 NANCRAS – 07 64 21 29 71
latribudenava@gmail.com - Facebook : Latribu Denava



L'association les petites mains regroupe des parents d'élèves du RPI de Nancras Sablonceaux et Balanzac.

Celle-ci a pour but de récolter des fonds en menant des actions, afin de contribuer aux projets des écoles et d'organiser des manifestations pour les enfants.

Cette année une matinée à Easy rider à Saintes a été proposée le 14 octobre de 10h à 12h, après la vente de madeleines Bijou, la vente des sapins de Noël débutera bientôt (bulletin ci joint si vous souhaitez en commander). D'autres actions seront menées au cours de l'année.

L'année précédente les actions menées ont permis de reverser en ce début d'année scolaire 600€ par classe.

L'assemblée générale de l'association a eu lieu le 27 septembre dernier les membres du bureau sont :

Présidente : Gladys BALAT
Vice-présidente : Aurore HAUSELMANN
Trésorière : Anaïs THELLIER
Vice trésorière : Patricia HIPPEAU
Secrétaire : Nathalie DE ABREU
Vice-secrétaire : Aurélie MAGNAN

De nouveaux parents sont venus proposés de nouveaux projets et s'intéresser à l'association, nous leurs souhaitons la bienvenue.

Toutes nouvelles idées, aide ponctuelle ou autre suggestion constructive pour nos enfants sont les bienvenues.

A bientôt lors de nos actions, merci d'avance pour votre participation.

L'équipe des petites mains



L'ASSOCIATION LES PETITES MAINS ORGANISE

UNE VENTE DE SAPINS

COMMANDE POSSIBLE JUSQU'AU
VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023

BON DE RÉSERVATION

NOM : PRÉNOM : TEL :
ADRESSE :

CETTE ANNÉE : CHANGEMENT DE FOURNISSEUR

- NORDMANN COUPÉ AVEC SOCLE - IDÉAL, SES AIGUILLES TIENDRONT JUSQU'À 2 MOIS
- ÉPICÉA COUPÉ AVEC SOCLE - LE SAPIN TRADITIONNEL (perd rapidement ses épines)

NORDMANN AVEC SOCLE

TAILLE 100/125 : X 27 € =
TAILLE 125/150 : X 30 € =
TAILLE 150/175 : X 39 € =
TAILLE 200/250 : X 54 € =

ÉPICÉA AVEC SOCLE

TAILLE 80/100 : X 18€ =
TAILLE 100/150 : X 20€ =
TAILLE 150/200 : X 24€ =

Notre fournisseur propose d'autres tailles de sapins à la vente, si vous êtes intéressés, merci de nous contacter rapidement par téléphone.

MONTANT (TOTAL 1 + TOTAL 2) =€

RÈGLEMENT À LA COMMANDE :

Par chèque, libellé à l'ordre de : Les Petites Mains, ou par virement, accompagné du bon de réservation et à remettre **sous enveloppe A LA MAIRIE DE NANCRAS, BALANZAC ou SABLONCEAUX**
IBAN : FR76 1170 6420 1143 1194 6490 772 BIC : AGRIFRPP817

Toute réservation non accompagnée du règlement ne pourra être prise en compte
Possibilité de vous faire une facture (sur demande)

DISTRIBUTION DES SAPINS À LA JARDINERIE EN TOUTES SAISON
2 RTE DES BOUTAUDIERES A NANCRAS

Vendredi 1er Décembre de 16h45 à 19h00

Renseignements auprès de Gladys Balat
06 83 06 65 40
lespetitesmains.ape@gmail.com



Devenez ami avec nous sur
Facebook : APE les petites mains

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

DÉPISTAGE DES CANCERS

Centre de coordination
Nouvelle-Aquitaine



LA MAMMOGRAPHIE EST UNE CHANCE

C'EST FIABLE ET GRATUIT !

Dépistage du cancer du sein
De 50 à 74 ans, tous les 2 ans



DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN



DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
Nouvelle-Aquitaine

Pour les femmes, tous les 2 ans, entre 50 et 74 ans

1 femme sur 8

Au cours de sa vie, 1 femme sur 8 sera touchée par le cancer du sein. C'est le cancer le plus fréquent et le plus mortel chez la femme, avec plus de 60 000 nouveaux cas et plus de 12 000 décès chaque année en France.



Mammographie

Cet examen est un moyen efficace pour diminuer le nombre de décès et de traitements lourds. Dès 50 ans, le centre de dépistage des cancers vous envoie une invitation tous les 2 ans. Détectés à temps, 9 cancers sur 10 se guérissent.

Si un cancer du sein est détecté à temps les chances de survie à 5 ans sont de 99%.



Le dépistage organisé du cancer du sein est pris en charge à 100%, par l'Assurance Maladie, sans avance de frais, sur invitation.

Un dépistage de qualité

Dans le cadre du programme national de dépistage organisé, chaque mammographie sans anomalie bénéficie d'une « double lecture » : la première dans le centre d'imagerie, la seconde dans le centre de dépistage des cancers, par un autre radiologue.



A qui s'adresser ?

Pour en savoir plus sur les modalités pratiques de dépistage correspondant à votre âge et à votre niveau de risque, vous pouvez vous rapprocher d'un médecin généraliste, d'une sage-femme, d'un gynécologue, d'un radiologue ou de votre centre de dépistage des cancers.



le CRCD-CRCA est financé par :



Banque Alimentaire

Distribution des produits de la Banque Alimentaire de Charente Maritime, assurée par l'association « Saujon Solidarité » pour le canton de Saujon
Local : 2 bis rue du Château d'Eau à SAUJON

CALENDRIER :

les vendredis :

20 octobre - 3 et 17 novembre - 1^{er}, 15 et 29 décembre

Horaires d'ouverture : 15h à 18h

Les personnes venant pour la première fois doivent au préalable se présenter à la Mairie de leur lieu de résidence.



Amicale des donneurs de sang
bénévoles de la côte de Beauté

POUR FAIRE UN DON DE SANG, IL FAUT :
Être âgé de 18 à 71 ans (moins un jour), peser au moins 50 kg, se munir d'une carte d'identité et prendre RDV sur : dondesang.efs.sante.fr

CALENDRIER DES COLLECTES

4ème trimestre 2023

24 octobre	SAUJON	8h à 12h30
25 octobre	St GEORGES DE D.	9h à 13 h
16 novembre	ROYAN	8h à 12h30
21 décembre	ROYAN	8h à 12h30
26 décembre	SAUJON	8h à 12h30

ST GEORGES DE DIDONNE

Relais de la Côte de Beauté 136 Bd de la Côte de B.

ROYAN

Gymnase Pelletan 14 Rue de Sion

SAUJON

La Salicorne 1 route de l'Ilatte 17600 Saujon

Pour des renseignements supplémentaires, appelez l'EFS, site de SAINTES : 05 46 93 53 44

DON DE SANG

Sur RDV : dondesang.efs.sante.fr



SAUJON

La Salicorne - 2 route de L'Ilatte

MARDI 24 OCTOBRE

8H - 12H30



MARCHÉ DE CRÉATRICES, PRODUCTRICES...

De nombreux stands à découvrir !!

EXPOSITION PHOTOS

"Portraits de Femmes"

OCTOBRE ROSE

RALLYE SANTÉ

2 départs de marche (10h30 et 15h)

5 € minimum / don libre - 12 ans

STANDS PRÉVENTION SANTÉ

Ateliers, autopalpation, nutrition, dépistage...

ANIMATIONS, BUVETTE ET RESTAURATION

TOMBOLA

SAMEDI

28 OCT.

10h - 18h

Salle des fêtes
Saint-Porchaire

CONTACT

CDC Coeur de Saintonge - 05.46.95.35.83
contact@coeurdesaintonge.fr

L'intégralité des bénéfices sera reversé entre 3 associations oeuvrant
dans la lutte contre le cancer

Octobre Rose est un événement organisé dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein.

LES TROPHÉES COEUR DE SAINTONGE

2023 - 2ème édition

- Particuliers
- Associations
- Entreprises

Vous avez un talent,
réalisé une action où
créé quelque chose
d'original ou innovant !



- Carte cadeau de 50 €
- Trophée
- Entrées sur sites de visite

DÉPÔT DES CANDIDATURES jusqu'au 31 octobre 2023

À VOTRE MAIRIE OU À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
INSCRIPTION GRATUITE

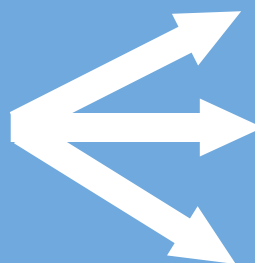
Dossier d'inscription et règlement sur coeurdesaintonge.fr ou sur
simple demande au 05.46.95.35.83 - contact@coeurdesaintonge.fr



Sport



Écologie
Environnement



Culture
Art



Citoyenneté
Solidarité
Bénévolat



Innovation
Entrepreneuriat

MON MÉMO TRI

cyclad



EMBALLAGES

Mode
d'emploi

Tous les emballages se trient

Sans restes alimentaires, ne pas rincer, ne pas imbriquer, ne pas écraser.



Briques alimentaires



Plastiques rigides



Plastiques souples



Emballages en métal

VERRES

Bocaux, pots en verre, bouteilles.



BIODÉCHETS

Épluchures, restes de repas, marc de café, essuie-tout, croûtes de fromage... À composter.



PAPIERS ET PETITS CARTONS

Tous les papiers et
petits cartons se trient
et se recyclent

Petits emballages en carton,
prospectus, courriers,
journaux et magazines...



TEXTILES

Vêtements et linge de maison
propres et secs, même usés.
À déposer dans un sac fermé.
Les chaussures s'attachent par paire.



ORDURES MÉNAGÈRES

Seulement ce qui ne peut pas
être trié. Produits d'hygiène
jetables (cotons, masques,
couches jetables...), petits objets
cassés, sacs d'aspirateur...



OBJETS EN BON ÉTAT

Donnez, vendez ou déposez
dans la Cyclad'Box



Où va ce déchet ?

Rendez-vous sur cyclad.org

cyclad
Tous les déchets ont de l'avenir

CITEO

ÉLOISES DE NANCRAS

L'été 2023 a été bien plus que chargé ! Et c'est tant mieux !

Effectivement, entre la maison de retraite de Marennes, le pique-nique de Balanzac, les campings des environs, les éclades des Déjhouqués, la fête de Sainte Gemme, la maison de retraite d'Etaules, les occasions de s'amuser ont été nombreuses.



L'année a commencé au 1er septembre, mais par un mois de repos... En ce qui concerne les répétitions...

La Sardinade du 10 septembre a eu le même succès que celle de l'année dernière, et notre AG a pu sortir un bilan positif de cette année passée.

Au mois de septembre, deux animations au musée de Saint-Pierre, ont eu lieu : une pour fêter le patrimoine, et l'autre les 60 ans du musée.

Ce samedi 7 octobre a eu lieu l'assemblée générale de notre fédération, FAPSGAM (fédération Anjou, Poitou, Saintonge, Guyane, Antilles et Mascareignes) dans la salle des halles .

Nos répétitions pourront reprendre en toute tranquillité à partir du jeudi 12 octobre pour préparer notre spectacle prochain à Nancras en mars 2024.



LE FOYER RURAL

En ce mois de rentrée, le Foyer rural a vu son nombre d'adhérents augmenter et cela a été un plaisir de retrouver nos activités hebdomadaires.

Comme l'an passé, le Foyer rural vous propose de la gym, du yoga, de la marche et des jeux de sociétés.

LATELIERSPORTBYSOPHIE.COM

GYM DOUCE
PILATES
STRETCHING
CARDIO
RENFO



CONTACT :
06 12 31 54 86

Le lundi à la salle des Halles

Gym douce à 17h45
Gym d'entretien à 19h

Envie de faire du bien à son corps et de se vider la tête, rejoignez l'activité yoga !



À la salle des Halles,
nous proposons deux séances par semaine :
Le mercredi de 19h à 20h15
Le vendredi de 18h30 à 19h45

Vous êtes bienvenu(e)s pour une séance d'essai.

Pensez à prendre une tenue confortable, un tapis, un coussin et une couverture.

Petite nouveauté : nous prévoyons la mise en place de séances ponctuelles parents /enfants.

Alors si vous êtes intéressés merci de contacter Caroline au 06.81.19.59.98

A très bientôt !!!

MARCHE & RANDONNÉE



Tous les samedis matin, au départ de Nancras ou Sablonceaux, marche conviviale de +/- 9km dans la campagne proche.
Une fois par mois, randonnée dans d'autres communes.

CONTACT : Christine au 06 12 31 54 86

JEUX DE SOCIÉTÉ

A partir du 26 octobre,
le jeudi après-midi
de 14h30 à 17h30
À la salle des halles



Passez un moment convivial autour d'une table de jeux :
Scrabble, Belote, Rummikub, Triominos, ...
Suivi d'un goûter

CONTACT : Christine au 06 12 31 54 86

Si vous souhaitez créer de nouvelles activités, sportives ou culturelles, n'hésitez pas à nous en faire part.
www.facebook.com/foyerruralnancras/



LE COMITÉ DE RÉDACTION

*Christine ENTEM,
Amandine BRUNET, Adeline MONTUS,
Sonia MERLAUD, Gaëlle LAURENT*